

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2026

Le 21 mai 2026 à 18 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Manon, BLAMPAIN Raphaël, COSTE Philippe, DELPECH Pierre, DUMAS Joële, GILS Antoine, LEFRANCQ Arnaud, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, MOUTON François, NISON Anne-Marie, PELLISSIER Anick, RICHOU Xavier, VOPEL Ronald.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BÈZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

APPROBATION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 20 avril est approuvé à l'unanimité des membres présents sous réserve de modifications à apporter : demande de Philippe COSTE qui souhaite que dans le corps du PV du 20 avril, le résumé explicatif du CFU et du Budget primitif soit remplacé par les tableaux Excel présentés lors de la séance.

Madame le Maire communique à ce moment-là à tous les conseillers des résultats IPC 2025 (Indice de Pilotage Comptable) reçus par la trésorerie : 100% de réussite tout comme en 2024 et 2023. Cela prouve l'excellente gestion comptable, la qualité du travail effectué entre la collectivité et le Service de Gestion Comptable et le fait que la collectivité satisfasse à toutes ses obligations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal qui a été adressé aux conseillers est validé à l'unanimité.

F.P.I.C. (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale)

Le Conseil Municipal valide le dépôt auprès de CARCASSONNE AGGLO du dossier de demande de fonds de concours au titre du FPIC 2023, 2024 et 2025 pour les travaux d'aménagement de la cantine scolaire située rue des Ecoles. Montant global FPIC : 81 922 €.

VOIRIE CHEMIN LATÉRAL

Une cession de plusieurs bandes de terrains correspondant à l'élargissement de la voirie chemin Latéral, avait été prévue avec les propriétaires concernés au commencement de l'aménagement de la voie multimodale. Il y a lieu de régulariser cet acte d'acquisition.

Avis favorable des conseillers à l'unanimité.

PROTECTION FONCTIONNELLE ÉLU

Madame le Maire informe les conseillers municipaux du jugement correctionnel du 13 mars 2026 rendu par le tribunal de Carcassonne concernant un outrage dont elle a été victime par un administré de la commune en novembre 2023 ; elle explique les termes de ce litige. Les frais engendrés pour avoir été représentée par un avocat ne sont pas couverts en intégralité par son assurance personnelle.

C'est pourquoi, elle demande de pouvoir utiliser sa protection fonctionnelle de l'élue avec l'assurance de la collectivité pour la partie restante à sa charge. Demande accordée à l'unanimité.

MISE A JOUR - PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Compte tenu du changement de municipalité, une mise à jour est effectuée avec la modification des chefs de poste et des équipes du P.C.S.

TRAVAUX

Arnaud LEFRANCQ expose aux conseillers :

- Une réunion de la commission travaux est à prévoir début juin. Il explique que le montant restant à payer des chantiers les plus importants seront évoqués lors de cette réunion.
- Les travaux de la cantine s'achèveront d'ici la fin du mois de mai. L'inauguration est prévue le lundi 31 août.
- Préau boulodrome : les agents aménagent le contour afin de faciliter le débroussaillage à venir.
- Le devis pour la réfection de la passerelle piétonne, quais de l'Argent-Double qui a été présenté en séance du conseil municipal le 9 mars 2026, est validé ce jour. Il s'élève à 27 200 € et sera réalisé par l'entreprise Exopeint. Un débat est mené sur la possibilité d'installer une rampe d'accès aux extrémités pour le cheminement PMR ainsi que pour les usagers souhaitant l'emprunter à vélo ou avec une brouette.

JURY D'ASSISES

Tirage au sort pour les jurys d'assises ; les 3 personnes désignées sont :

- n° 007 ALAUX Natacha
- n° 786 SAEZ épouse MARQUILLO Bernadette
- n° 459 JAMMES Julien

COMMISSION ÉLECTIONS

Madame le Maire communique qu'en raison du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026, les commissions de contrôle des listes électorales (CCLE) doivent être renouvelées.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a modifié leur composition qui varie maintenant en fonction du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. Ses membres, chargés de la régularité des listes électorales sont désignés pour 6 ans. La commission est composée de conseillers municipaux déterminés en fonction de l'ordre du tableau (mis à part le maire, les adjoints) et par rapport aux nombres de sièges de chaque liste :

Fonction	Conseillers municipaux liste majoritaire	Conseillers municipaux 2 ^{ème} liste
Titulaires	LUE PING WA Lorna BLAMPAIN Raphaël MOUTON François	COSTE Philippe DELPECH Pierre
Suppléants	VOPEL Ronald RICHOU Xavier NISON Anne-Marie	PELLISSIER Anick

DEMANDE PARRAINAGE

L'association « Les Farfaillous de l'Aude » demande un sponsoring pour les aider dans leur projet qui consiste à réaliser un raid humanitaire en 205 avec un parcours à travers 22 pays d'Europe en 22 jours (du 1^{er} au 22 août 2026) : acheminement de 70 kg de matériel solidaire pour des écoles défavorisées.

Vote d'une subvention exceptionnelle de 200 euros : favorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- L'association « Les Marbrières de Caunes » offre à la commune une sculpture sur marbre à installer dans le village de Peyriac-Minervois sur un point du circuit : lieu à définir.
- Intervention de Philippe COSTE (pour le groupe d'opposition) qui exprime la possibilité d'acquérir la maison FABRE sur la placette en face de la mairie afin de la démolir et créer un parking. La proposition sera étudiée.
- Information du Conseil Départemental : les travaux du pont, route de Trausse, seront retardés dû à des difficultés techniques liées au renforcement de la structure et à la découverte de plomb, sa réouverture à la circulation initialement prévue le 30 juin est reportée au 11 août.

La séance est levée à 19h50.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 5 JUIN à 18H00 (élections sénatoriales)



Peyriac Minervois